

l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 86

2^{ème} trimestre
2023



<https://mairie-mercus-garrabet.fr>



<https://www.facebook.com/VillagesMercusGarrabetAmplaingJarnatCroquie>

dossier

Les séniors face à la délinquance



sommaire

DOSSIER :

Les Séniors face
à la délinquance >> p. 4-5

HISTOIRE LOCALE : >> p. 6-7

ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES >> p. 8 à 11

Vie Scolaire & Culturelle
>> p. 12-13

DÉLIBÉRATIONS DU CM
>> p. 14

ASSOS INFOS >> p. 15

ETAT CIVIL >> p. 16

Qui prévenir en cas de panne de réseau ?

Eau, électricité, téléphone, internet... autant d'éléments indispensables à notre vie quotidienne, dont la distribution peut être parfois interrompue de façon inopinée.

Lorsque vous vous trouvez confrontés à cette situation inconfortable, il est vivement conseillé d'en informer, sans tarder, l'opérateur ou distributeur concerné. Vous trouverez sur les factures, en votre possession, les informations nécessaires.

Horaires d'ouverture de la Mairie
Du lundi au vendredi :
9 H / 12 H - 14 H / 17 H
Tél. 05 34 09 86 10
Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



Directeur de la publication :
Patricia TESTA
Rédaction : Yvette LORENZO
Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune
Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)



édito



Cher (es) (s) administré (es)(s),

A l'approche de l'été, les rencontres évènementielles s'enchainent et donnent un avant-goût de vacances. C'est aussi l'occasion de faire le point avec les associations afin de préparer les festivités.

L'ambiance pourrait être ternie par les difficultés, de plus en plus importantes, à maintenir et à recruter les bénévoles.

A cela s'ajoute le contexte économique. La vie quotidienne est devenue hors de prix à cause de l'inflation. La guerre qui sévit en Europe et les menaces qu'elle engendre à plusieurs niveaux sont anxiogènes.

Malgré tout, nous nous satisfaisons de ne pas déplorer de graves catastrophes naturelles sur notre commune et les précipitations de ces dernières semaines nous permettrons, nous l'espérons, de reculer les restrictions probables d'usage de l'eau.

Nous abordons les 2 mois d'été avec enthousiasme et nous souhaitons à chacun d'entre vous de pouvoir profiter des vacances et des animations qui se dérouleront sur la commune ou à proximité. La base nautique nous offre la possibilité de nous rafraichir en cas de canicule et pour les plus téméraires de s'essayer à la pratique du téléski nautique.

Les devoirs de vacances nous rappellent qu'après la courte trêve estivale, reviendra le tourbillon de la rentrée et ses obligations.

Nous vous souhaitons un très bel été.



Patricia TESTA

Les séniors face à la délinquance.

Les séniors sont trop souvent victimes de la délinquance. Les agresseurs agissent dans la plupart des cas en utilisant la ruse. Aussi, il nous a paru judicieux de vous apporter quelques conseils (la liste n'est pas exhaustive), qui nous espérons vous aideront à vous prémunir contre de tels actes de malveillance.

L'isolement est un facteur qui augmente votre insécurité. Adhérez à la vie locale et associative de votre commune.

N'hésitez pas à faire part à la mairie, ou la gendarmerie de situations qui vous semblent inhabituelles.

Quelques précautions

- gardez à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles,
- la nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles,
- équipez votre porte d'entrée d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique et d'un entrebailleur. Cela vous permettra de voir, avant de lui permettre d'entrer, la per-



sonne qui se présente à votre porte,

- si vous perdez vos clefs, ou si vous déménagez, changez les serrures,
- fermez votre porte d'entrée à clef, même si vous êtes à l'intérieur. Ne laissez pas une clef dans la serrure d'une porte vitrée. Ne laissez jamais les clefs sous un paillason, dans la boîte aux lettres, sous un pot de fleurs, confiez-les à une personne de confiance.

- n'inscrivez pas vos nom et adresse sur un trousseau de clefs,
- sur la boîte aux lettres ou sur la porte d'entrée, ne mentionnez que votre nom,
- placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture. - afin de faciliter les recherches, photographiez vos objets de valeur et conservez leurs factures d'achats.

Attention au vol à la fausse qualité.

- Soyez vigilant lorsque les employés de gaz, d'électricité, de la poste, des opérateurs des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes, se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez- lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission, ou un justificatif d'intervention. En cas de doute, ne la laissez pas entrer. Vous pouvez lui proposer un nouveau rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.

- Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous téléphone.

- Si vous faites entrer une personne

chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours.

En cas d'absence prolongée.

- Avisez votre voisin ou le gardien de la résidence.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Les dangers d'internet.

- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance.
- Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.
- Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.
- Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet, signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie.

dossier



Déconseillé

En cas de cambriolage, ne touchez à rien, ne prenez pas de risques. De chez votre voisin, prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie. Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes bancaires. Déclarez le vol à votre assureur.



Conseillé

Opération

« Tranquillité vacances »

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

Des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.



Gendarmerie de Tarascon/Ariège
05 61 05 60 17

Pour en savoir plus :
www.interieur.gouv.fr

UN SAMEDI A LA FERME MEMORABLE.

- Mamie, c'est aujourd'hui qu'a lieu « un samedi à la ferme » à Garrabet ?

- Oui, la manifestation commence à 11 heures.

- Comme il fait beau, nous pourrions bien y aller, qu'en penses-tu ?

- D'accord... N'oublions pas de nous munir de chapeaux, la journée s'annonce chaude.

Aussitôt dit, aussitôt fait Et nous voilà sur les lieux.

A notre arrivée, nous croisons quelques attelages dirigés par un meneur accompagné d'un « groom ». Ces calèches, tirées par de superbes « Mérens » sillonnent les rues du village

Stationné à l'entrée du site, un van nous rappelle que nous sommes sur les terres du « haras du Coyt ».

Juste en face, deux CUMA*, l'une dite « des 3 villages » basée à Mercus et l'autre « du Sedour » installée à Arignac, exposent d'imposantes machines agricoles.

Nous nous attardons devant la « mini ferme ». Anes, chevaux, vaches, bœufs, moutons, chèvres et autres cochons, en composent le cheptel.

- Oh !!! il y a des « bébés » !. s'exclame Léa.

En effet, nous apercevons un chevreau noir. Intimidé il se cache derrière sa mère. Dans le parc attenant, un tout jeune veau, nullement apeuré, est couché près de la sienne. Juste à côté, des agneaux un peu inquiets, se blottissent contre les brebis.

Non loin de là, une modiste et un vannier, tous deux installés sur notre commune, présentent un assortiment de leurs créations. Tout près, miel, poterie, plantes à tisanes, plants de fleurs et légumes.... tous ces produits artisanaux attirent l'oeil des passants.

Tout en broutant, les deux mules d'Olivier Courthiade, imperturbables, suivent du regard les promeneurs.

La chaleur commence à se faire sentir. Nous achetons une boisson rafraîchissante au bar installé au fond du terrain

- Mamie, on pourrait s'asseoir sur ces botes de paille pour boire ?

- Bonne idée ...

Installées à l'ombre sur ces bancs champêtres, auprès d'amateurs de danses anciennes, nous regardons évoluer le groupe folklorique « TRADADOU » venu du Couserans.

Après cette petite pause, nous poursuivons notre visite.

Nous traversons l'écurie, où les chevaux, meilleurs amis de l'homme, installés dans leur stalle ou box, assistent impassibles au défilé des visiteurs venus nombreux.

Nous voilà maintenant dans le bâtiment qui renferme « les trésors du haras » :

Les outils anciens témoignent de la façon de travailler et des moyens utilisés durant le siècle dernier. Calèches rutilantes, selles, étriers, cravaches.... nous renseignent sur les attributs nécessaires à la pratique de l'équitation.

Un peu plus loin, dans le hangar qui, au quotidien, abrite le matériel agricole du haras, les compositions florales japonaises d'« IKEBANA » apportent une touche artistique colorée à la manifestation.

A partir de midi, un service de restauration sur place est proposé.

Au menu : Agneau à la broche, grillades, frites, pain et boisson. Ce repas champêtre pouvait être complété par une portion de fromage local proposé à la vente par le producteur.



En cours d'après-midi, nous assistons aux exercices de démonstration des cavaliers et de leur monture qui se déroulent dans la « carrière** ». Ils effectuent devant nos yeux émerveillés, des figures de grande qualité. Difficile de dire qui du jockey ou du cheval est le plus talentueux, tant ils évoluent en parfaite harmonie.

Juste à côté, le savoir-faire des bœufs et des mules, guidés par leur éleveur, force notre admiration.

Une petite promenade à dos de cheval réservée aux enfants, clôture notre visite.

Il est déjà 19 heures..... La manifestation touche à sa fin. Sur le chemin du retour, de belles images défilent dans nos têtes et animent notre conversation.

- C'était super ! S'exclame la fillette ravie. Lundi, pendant la récréation, je raconterai cette belle journée à mes camarades d'école.

Après avoir été admirés, photographiés et flattés, les animaux vont rentrer au bercail, heureux de retrouver le calme de leur vie quotidienne.

Exposants et animateurs, repartiront chez eux épuisés, mais heureux du succès remporté.

A l'an qué ven!!!!

Didier, s'est prêté de façon spontanée au jeu des «questions/réponses».

Qu'est ce qui vous a donné envie de créer ce haras auquel vous êtes très attaché ?

Ma passion pour les chevaux m'a poussé à créer en 1998 le « Haras du Coyt ». Issu d'un élevage d'origine familiale, il a grandi au fil du temps.. Ses écuries comportent 13 stalles et box. Le cheptel est actuellement composé de 40 chevaux. Elevés sur des pâturages au pied des Pyrénées, les « Mérens » sont dressés pour la selle, l'attelage et les travaux agricoles.

Fils et petit fils d'agriculteurs, je veille avec mon frère Serge, omniprésent sur le site, à leur bien être.

Michel et Franck, mes neveux, participent également de façon active au bon fonctionnement du haras. La relève semble assurée..... leurs enfants Arthur, Emma et Izzie, ont fait leur entrée dans le monde équestre.....

- D'où vient le mot « Coyt » ?

Simone et Lucien, nos parents habitaient l'impasse du Coyts, dans le village de Garrabet. C'est là que nous avons grandi, ma sœur, mon frère et moi-même. Je fais ainsi référence à mon enfance et à ma famille. J'ai juste enlevé le « s ».

- « Un samedi à la ferme » a remporté un vif succès. Qu'est ce qui a motivé cette initiative

Fête du cochon, moissonnage et dépiquage, vendanges..... autant d'occasions qui autrefois permettaient de s'entraider et de se retrouver, après le labeur, autour d'une table bien garnie. L'hiver, on prenait plaisir à partager des moments chaleureux entre voisins. On allait « faire la veillée » les uns chez les autres.

Notre monde moderne, a tué toutes ces pratiques.

Doté d'un matériel performant chaque agriculteur se suffit à lui-même. Quant aux longues soirées hivernales, elles sont maintenant meublées par les programmes de télévision. Dommage.....

Ce sont ces tristes constatations qui m'ont poussé à organiser cette journée de plein air. Elle nous permet, éleveurs et producteurs locaux, de renouer des liens. Elle a créé une animation champêtre, particulière et conviviale qui a favorisé la rencontre entre « gens de la commune ».



Les exposants

GRETILLAT Annick
Ginabat /Montoulieu (poteries)
PETIOT Hélène
Mercus-Garrabet (modiste)
S C E A « La Margue »
Verniolle (apiculteur)
PONCINI Christian
Montoulieu (éditeur de son livre)
BORRE Romain - « Eychervidal »
Saurat (fromages)
DE SOLAN André et Françoise -
« Saint Genies »
Carla-Bayle (vente de bière)
MICLOT Fabrice - « Jarnat »
Mercus-Garrabet (vannier)
DELPONT Isabelle - Varilhes
(compositions florales)
« IKEBANA »

LES SERRES D'ARNAVE
(horticulteur - pépiniériste)

Les éleveurs

GAEC DE LA BENNO
« Croquié » Mercus-Garrabet
GAEC DU GISPET
Mercus-Garrabet
GAEC DE CROQUIE
« Croquié » / Mercus-Garrabet
GAEC DES QUIES - Verdun
EYCHENE Joëlle
Saint Paul de Jarrat
HARAS DU COYT
«Garrabet » Mercus-Garrabet



Merci aux organisateurs et aux exposants, plus particulièrement à Didier, initiateur de cette journée « portes ouvertes » fort réussie. L'espace de quelques heures, leur savoir-faire nous a plongé dans le monde paysan, acteur socio-économique et environnemental des zones rurales.

*CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

Elle a pour but de mettre à disposition de ses adhérents du matériel et parfois des salariés.

**« Carrière » : lieu clos extérieur où se pratique l'équitation.



Les finances

Le budget primitif de la commune, pour l'exercice 2023, a été approuvé par le conseil municipal le 13 avril dernier;

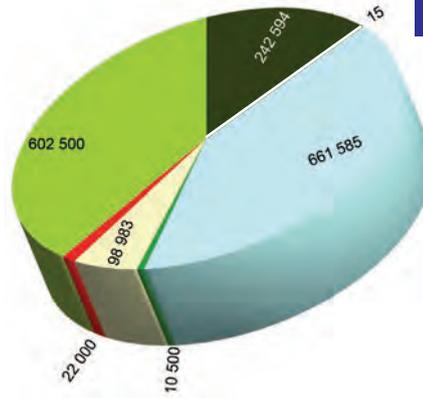
Il s'équilibre à la somme de :
1 638 177 €
en section "fonctionnement"

2 023 737 €
en section "investissement".

Le montant des dépenses prévues pour la réalisation des "opérations d'équipement" est de 1 752 737 €.

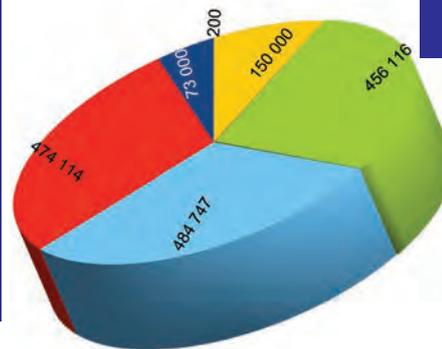
Fonctionnement

Dépenses



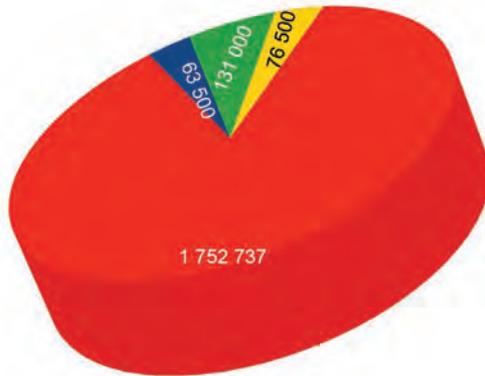
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges à caractère général
- Dotations aux provisions
- Virement à la section d'investissement

Recettes



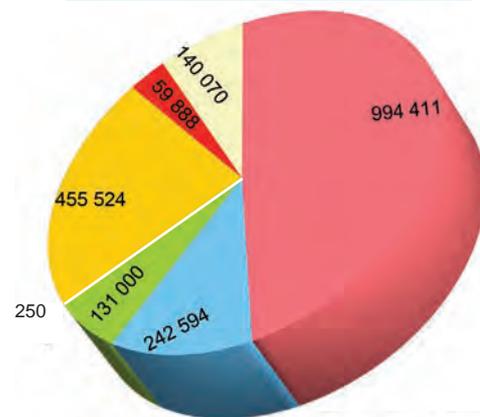
- Produits services, domaine, ventes divers
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Fiscalité locale
- Autre produits de gestion courante
- Atténuation de charges

Dépenses



- Immobilisations incorporelles
- Opérations d'équipements
- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations en cours

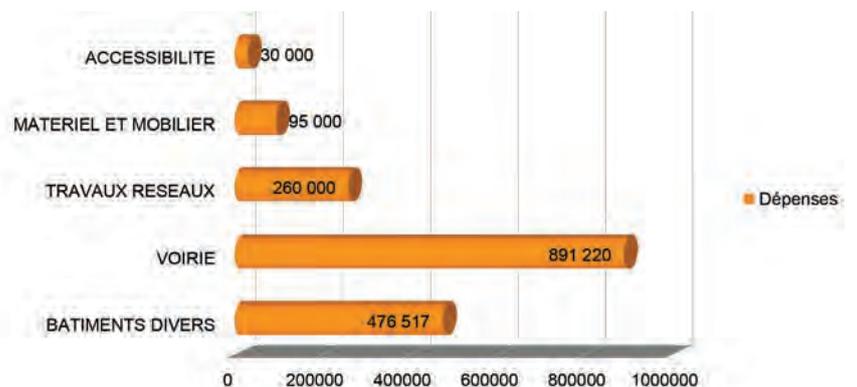
Recettes



- Subventions d'investissement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Emprunts et dettes assimilées
- Opérations patrimoniales
- Virement de la section de fonctionnement
- Solde d'exécution reporté

Investissement

Opérations d'équipement



Cérémonies

commémoratives

8 Mai



27 Mai
Journée
de la Résistance



Madame la Maire s'adresse à vous

Les frelons asiatiques attaquent et tuent les abeilles indispensables à la biodiversité. Ainsi, ils représentent un danger pour la nature et indirectement pour l'homme.

Afin de réduire au maximum le risque, la destruction des nids s'avère nécessaire. L'été est la période propice à cette opération. Il est préférable de la faire réaliser par un professionnel spécialisé. Les sapeurs-pompiers n'interviennent qu'en cas de réelle urgence.

Le coût de cette prestation est à la charge du propriétaire du terrain sur lequel est installé le nid. Toutefois, afin de lutter contre la propagation de ces insectes nuisibles, le conseil municipal a décidé de participer, à hauteur de 50 €, à ces frais.

Si vous êtes concernés, je vous invite à vous adresser au secrétariat de la mairie munis de la facture correspondante acquittée.

D'autres moyens, moins onéreux, existent pour éradiquer cette espèce invasive. Elles vous seront présentées dans un prochain numéro du bulletin municipal.

P. Testa



Sécurisation de la traverse de Garrabet



Des travaux de mise en sécurité et d'enfouissement du réseau électrique 20 000 Kva sont en cours de réalisation.



Chemin Jungre : réfection réseau pluvial



Le réseau d'évacuation d'eau pluviale en partie endommagé par les intempéries de Janvier 2022, a été réparé.



Afin de récupérer l'eau de pluie utilisée pour l'arrosage des massifs et jardinières, 2 cuves de 3 000 l, ont été installées derrière les ateliers municipaux.

Les panneaux de basket situés sur l'aire de jeux près de l'école d'Amplaing ont été remplacés



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Une nécessité pour mieux nous protéger

POURQUOI ?

Débroussailler est un geste essentiel de **protection contre les incendies de forêt.**

Il protège les **personnes** et les **biens** :

- en ralentissant la propagation du feu et en réduisant son intensité ;
- en limitant le risque que les flammes atteignent les parties inflammables des constructions ;
- en facilitant et sécurisant le travail des sapeurs-pompiers.

Il protège la **forêt** et sa **biodiversité** :

- en limitant le risque de départ de feu à partir des habitations ;
- en permettant en cas d'incendie de ne pas concentrer les moyens de lutte sur les seules habitations.

OÙ ?

Sur tous les abords des constructions et toutes les voies d'accès situées à moins de 200 m de bois, forêts, friches, landes, plantations ou reboisements.

Le propriétaire doit débroussailler dans un **rayon de 50 m autour des constructions** ou installations et sur une largeur de **2,5 m de part et d'autre des voies d'accès.**

En **zone urbaine** (zone U des PLU) ou dans les parcelles faisant partie d'un lotissement, d'une Zone d'Aménagement concertée, d'un terrain de camping et de caravanning, la **totalité de la parcelle, bâtie ou non, doit être débroussaillée.**

CE N'EST PAS TOUT COUPER

Il ne s'agit pas d'effectuer une coupe rase mais de créer une discontinuité végétale pour respecter une distance de sécurité entre les arbres.

SUIS-JE CONCERNÉ ?



Où vous renseigner :

- Apprès de votre mairie
- Apprès de la DDT (Direction Départementale des Territoires, service environnement et risques)



une carte en ligne pour voir si ma parcelle est concernée

COMMENT ?

1. Couper et éliminer la végétation arbustive basse ;
2. Enlever les arbres morts, tombés ou arrachés ;
3. Éliminer les haies et plantations d'alignement sur 3 m de distance entre l'alignement et les constructions ;
4. Maintenir par la taille et l'élagage les houppiers des arbres à une distance de 3 m et couper et éliminer tous les arbres et branches situés à moins de 3 m de tout point de constructions ;
5. Élaguer les arbres :
 - sur 1/3 de la hauteur pour les arbres < à 6 m ;
 - sur 2 m pour les arbres > à 6 m ;
6. Élaguer les arbres pour laisser une hauteur libre sous branches de 4 m le long des voies de circulation publique et chemins d'accès (passage de véhicules de secours), et débroussailler sur 2,5 m de part et d'autre de la voie d'accès ;
7. Éliminer les rémanents par évacuation.

Avant



Après



En savoir plus



Classe de découverte.

Courant Juin, les élèves de l'école d'Amplaing et leur maîtresse Bernadette Valero sont partis en classe de découverte à Port Leucate.

Laissons aux enfants le soin de nous raconter leur séjour tout en nous livrant leurs impressions.

- Nous sommes partis à Port Leucate en bus lundi 22 mai à 7 heures du matin. On s'est bien amusé dans le bus ! On est arrivé à Port Leucate à 10 heures.

- On s'est installé dans nos chambres. Les lits étaient bien faits, les pièces étaient un peu petites mais elles étaient jolies.

- Nous avons rencontré les trois autres écoles présentes pour cette rencontre Aude Ariège : Lescure, Aragon et Payra sur l'Hers. Nous avons participé à une course d'orientation tous ensemble.

- Puis on a pique-niqué au restaurant, ça nous a fait du bien.

- Pendant une heure, on a fait un temps calme.

- Ensuite on a appris à danser deux danses folkloriques.

- Puis on est allé sur la plage faire les olympiades : lancer, sauter, courir. Il faisait très chaud, on

était pieds nus, le sable n'était pas doux et il y avait des plantes qui piquaient. On a trouvé plein de coquillages.

- On est rentré dans les chambres pour se doucher avant de manger.

- Le soir, il y avait une veillée. Les autres classes nous ont présenté leur spectacle et nous, nous avons montré le nôtre, une danse de GR (Gymnastique Rythmique). C'était très beau. Le directeur nous a présenté tout le personnel du Centre.

- Nous sommes allés dormir. Certains ont discuté, d'autres se sont vite endormis, et puis... d'autres voulaient leur maman. Maîtresse nous a fait un petit bisou pour nous souhaiter une bonne nuit.

- Le lendemain matin, après le petit-déjeuner, on a préparé nos valises et on est allé au stade de Leucate. L'école de Payra sur l'Hers nous a appris une danse et nous

leur avons expliqué le jeu Lucky Luke et nous y avons joué ensemble.

- Nous avons joué au bérêt, au morpion, à l'attaque du château et à l'horloge.

- On a pique-niqué dans les tribunes.

- On a fait une randonnée, on a vu des cactus, une maison en ruine, un parc à huitre, du sable mouvant, de la salicorne, des bateaux abandonnés.

- On a ramassé du quartz rose, des coquillages, un caillou travaillé par la mer, des pignes de pin, des fossiles, des oeufs de grenouille et des oeufs d'oiseaux.

- On a goûté à l'ombre et on est rentré à Amplaing.

- A l'arrivée, il pleuvait, on voulait repartir !

- C'était chouette et on voudrait recommencer plein de fois.

Madame la Maire et son conseil municipal adressent leurs sincères félicitations aux lauréat(e)s aux examens scolaires et universitaires de fin d'année.

Ils souhaitent une bonne continuation à celles et ceux qui poursuivent leurs études et bonne chance à celles et ceux qui vont entrer dans la vie active.



Pour illustrer ce séjour inoubliable, les enfants ont réalisé des dessins, auxquels ils ont ajouté une légende.



On a fait un super spectacle de GRS qu'on a montré aux autres écoles.



On faisait semblant de regarder la télé, c'était drôle.



La bibliothèque.

C'est maintenant devenu une tradition, le réseau de lecture à la demande du pays de Tarascon (LAD), organise durant l'été des animations dans chacun des villages (Arignac, Ussat et Mercus) où est implantée une bibliothèque.

C'est ainsi qu'une « balade contée », animée par Louise Doyen, comédienne et musicienne, se déroulera dans les rues de Mercus le Mercredi 26 juillet 2023.

Cette animation offerte par la communauté des communes est accessible à tous (grands et petits).

Départ : 20 Heures 30 – Place Jean Moulin (devant la bibliothèque).

Durée : 1 H 30.

Inscriptions à la bibliothèque intercommunale de Tarascon au 05.61.66.13.74

Nous vous attendons nombreux. Le meilleur accueil vous sera réservé.

La bibliothèque sera fermée du 1er au 31 août 2023 inclus.

Bonnes vacances.



Le rallye promenade.

Jean-Marc, Francis et leurs amis (es) ont comme chaque année à pareille époque, organisé l'incontournable rallye de l'Ascension.

Partis de Mercus, les 24 équipages ont terminé leur périple en « terre INNU ».....

Le parcours détaillé, et plein de surprises..... vous sera dévoilé dans le prochain bulletin municipal.

Comme à l'accoutumée, les concurrents devaient trouver un mot-clé se rapportant au parcours. En voici les indices : **vélo - blouson - tête - pneu - épice.**

Les organisateurs.

Francis Delpont, Patrick Canal, José et Magalie Rebollo Claire Bennes, Michel Corraze, Dominique Descombes, Jean-Philippe et Romane Denjean et Myriam, Sandrine, Jean-Marc et Florian Canal.

Le comité des fêtes de Mercus a apporté une aide logistique.

Cette année ont également collaboré Yves et Jeanine Portet de Mercus, lors du passage du rallye au hameau de Fieroulet (près du col des Marrous).

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Avril 2023

Approbation du compte de gestion 2022 de la Commune

Germain FLORES présente le compte de gestion 2022 de la Commune

Le compte de gestion est excédentaire de 485 006,37 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

Approbation du compte Administratif 2022 de la Commune

Germain FLORES présente le compte administratif 2022 de la Commune :

Section Fonctionnement

Dépenses 1 175 479,40 €

Recettes 1 631 003,70 €

Résultat excédentaire de l'exercice

455 524,30 €

Section Investissement

Dépenses 670 119,59 €

Recettes 699 601,66 €

Résultat excédentaire 29 482,07 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

Approbation du compte de gestion 2022 de la MSP

Germain FLORES présente le compte de gestion 2022 de la MSP

Le résultat de l'exercice 2022 est déficitaire de : 18 726,33 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

Approbation du compte Administratif 2022 de la MSP

Germain FLORES présente le compte administratif 2022 de la MSP

Section Fonctionnement

Dépenses 2 744,17 €

Résultat déficitaire de l'exercice de 2 744,17 €

Section Investissement

Dépenses 28 666,68 €

Recettes 12 684,52 €

Résultat déficitaire de l'exercice 15 982,16 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

Vote des taux des taxes locales pour l'année 2023

Madame le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter le taux des taxes pour l'année 2023 en raison de l'inflation et du coût de la vie en augmentation pour les foyers. Les taxes seront maintenues aux taux de 2022.

Taxe Habitation : 7,15 %,

Taxe Foncière sur le bâti : 43,77%,

Taxe Foncière non bâti : 91,23%

Le Conseil approuve à l'unanimité

Transfert pouvoir de police de la publicité

Madame le Maire explique qu'à compter du 01 janvier 2024, les maires auront la possibilité de transférer la compétence du pouvoir de police de la publicité à la communauté de communes dotée d'un PLUi. Il est nécessaire de s'y opposer par délibération si l'on souhaite conserver cette compétence. La communauté de commune a déjà délibéré en ce sens.

Madame le Maire propose au Conseil de conserver ce pouvoir.

Le Conseil approuve à l'unanimité

Avenant convention de mandat travaux de voirie

Madame le Maire informe que la Communauté des communes a proposé un nouvel avenant à la convention de mandat des travaux de voirie. Il est nécessaire d'approuver cet avenant.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Modification des statuts de la communauté de communes du pays de Tarascon

Madame le Maire explique que le conseil communautaire a exprimé par délibération sa volonté de modifier les statuts afin d'acquiescer des compétences optionnelles. Ces compétences sont nécessaires pour pouvoir agir dans plusieurs domaines tels que la création et la gestion des hôtels d'entreprise, la rénovation des logements sociaux, la construction et la gestion de l'habitat inclusif et partagé, la politique de création et de gestion du transport de service public, la création et l'animation d'un conseil de santé mentale et d'un centre de santé.

Le Conseil approuve à l'unanimité

Questions diverses

Germain FLORES expose que la piste DFCI va être terminée et il faudrait trouver une solution avec la préfecture pour le remplissage de la citerne.

Germain FLORES informe que les travaux de sécurisation de la traverse de Garrabet débuteront vers le 20 avril. Les travaux de voirie sur Amplaing sont toujours en cours.

Auguste PEREIRA informe que des personnes résidant au village d'Amplaing se questionnent sur la fermeture de la fontaine en période de canicule.

Les riverains demandent la date de fin des travaux de la rue Henri Esquirol à Amplaing (l'enrobé).

Séance du 12 Avril 2023

Affectation des résultats : Budget Principal et Maison de Santé Pluridisciplinaire

Budget Principal

Madame le Maire nous rappelle que nous avons un résultat de clôture en fonctionnement excédentaire de 455 524,30 € et en investissement 994 411,79 € d'où un résultat global excédentaire de 1 449 936,09 € que l'on va reporter sur notre budget primitif 2023

Le Conseil approuve à l'unanimité

Maison de Santé

Madame le Maire rappelle que nous avons un résultat déficitaire sur fonctionnement de 19 833,48 € et en investissement de 98 046,22 € d'où un total déficitaire de 117 879,70 €. Proposition de reporter ces résultats sur budget primitif 2023.

Le Conseil approuve à l'unanimité

Vote des budgets 2023 : Budget principal, Maison de Santé Pluridisciplinaire

Budget Principal

Section Investissement :

Dépenses : 2 023 737 €

Recettes : 2 023 737 €

Section Fonctionnement

Dépenses : 1 638 177 €

Recettes : 1 638 177 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

Maison de Santé

Section Investissement

Résultat déficitaire de 117 879,70 €

Proposition de dépenses pour 641 098 euros à l'équilibre avec les recettes

Le Conseil approuve à l'unanimité

Tirage au sort des jurés d'assises

Conformément à l'arrêté préfectoral du 30 mars 2023, le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de 3 personnes à partir de la liste électorale. Ces personnes seront prévenues individuellement de leur désignation.

Les Comités des fêtes



L'été arrive, les membres des comités des fêtes s'activent..

Thomas Kny et l'équipe du comité des fêtes de Mercus, ont comme chaque année apporté leur soutien logistique au cours du traditionnel rallye promenade de l'Ascension..

Pour l'occasion, ils ont concocté un apéritif dinatoire, fort apprécié des organisateurs et des concurrents.

A Amplaing, le 17 juin dernier Mathieu Alves et les membres du comité des fêtes, ont organisé une soirée festive au « communal », autour du « feu de la Saint Jean ». Tout a été orchestré de main de maître. De l'apéritif, servi à partir de 18 heures jusqu'à l'embrassement du bûcher, à 22 heures, au cours duquel une collation a été offerte aux spectateurs. Auparavant, tout en dégustant des grillades, les amateurs de Rugby ont pu suivre le match de finale du « TOP 14 » devant un écran géant. Une manifestation fort réussie, comme un avant goût du programme de la fête locale prévue fin juillet.....

La pétanque

C'est avec 19 licenciés que la pétanque a repris, pour cette nouvelle année, au club de Mercus. Notre équipe engagée en coupe de France a obtenu de brillants résultats. Qualifiés pour le second tour dé-



En février, l'Assemblée Générale a réuni une grande partie des adhérents, auxquels s'étaient jointes Patricia Testa, Maire, Roseline Riu, adjointe déléguée aux associations et Albertine Guiu, Adjointe vice présidente du CCAS. Apéritif dinatoire, jeux de cartes et bavardages ont clôturé cette journée somme toute conviviale.

Courant Avril, nos aînés n'ont pas failli à la tradition. Un jeudi après-midi, ils ont partagé l'omelette pascalle préparée par Rose.

Avant les vacances d'été, le 18 juin dernier ils se sont retrouvés autour d'un succulent gouter. Une surprise leur était réservée ... le groupe vocal « Les Pastous » est venu égayer cet après-midi récréatif. Anciennes ou en occitan, les chansons interprétées ont charmé le public qui n'a pas hésité à reprendre, en chœur, les refrains. Une façon conviviale de fêter les pères et les mères.

Bonne vacances à tous.

partemental nous avons éliminé Daumazan sur ses terres, puis écarté le club de Mazères chez lui, avant de triompher de la redoutable formation de Lézat à Mercus sur le score de 17 à 14. Mercus fera partie des cinq derniers clubs ariégeois encore en lice, pour le cinquième tour avec Ax les Thermes, Tarascon, Saint-Girons et Sainte-Croix-Volvestre, pour affronter une équipe régionale. Colette, Sophie et Véronique, les 3 joueuses du club ont participé à l'aventure et se sont brillamment défendues.

Au championnat d'Ariège « triplètes promotion » trois équipes mercusiennes étaient engagées parmi les 231 sur les terrains de Caumont et Saint-Girons. La formation composée de Michel Amiel, José Valéro et Régis Maugard tirait son épingle du jeu sous la pluie le samedi et s'invitait le dimanche matin pour les 32^e de finale. Ils se qualifiaient tour à tour pour les seizièmes, les huitièmes et les quarts de finale en éliminant

une équipe de Saverdun puis de Montesquieu Avantès. Nos trois joueurs ont hélas ! échoué (de peu) en demi-finale (12-13) face à une triplète de Castillon. Ce remarquable parcours va les conduire au championnat de France disputé à Flamanville dans la Manche au mois de juillet. Nous leur souhaitons le meilleur.

Enfin le concours organisé le 10 juin à Mercus a réuni 55 doublettes et, malgré le temps maussade, a obtenu un beau succès.



Les qualifiés
au championnat de France Promotion

info économie



<https://mairie-mercus-garrabet.fr>

Le site Web comporte une page réservée aux associations et professionnels de la commune.

S'ils souhaitent y figurer, ils peuvent remplir le formulaire qui se trouve à la rubrique « Vie locale » et suivant le cas « vie associative » ou « vie économique ».

D'autre part, il est conseillé de signaler à la mairie, tout changement concernant votre association ou entreprise en téléphonant au secrétariat (05 34 09 86 10) ou en adressant un mail à : communication@mairie-mercus-garrabet.fr. Ch. Gonçalves, conseiller municipal délégué à la communication, apportera les modifications signalées.

Merci de votre compréhension.



Dylan Da Costa
Jardinier Paysagiste
☎ 06 79 06 12 42
✉ ddpaysages@gmail.com

D.D. PAYSAGES
CRÉATEUR DE PARADIS VERT



sas BJT Thibaut & Julien BUSCAGLIA
09400 Mercus-Garrabet

- Installation
- Dépannage & Entretien
- Plomberie, chauffage,
- Climatisation
- Zinguerie, salle de bains

☎ 07 66 14 97 09 Sbjt09@gmail.com



Gîte Ariège Pyrénées
La Grangette de Pauline
2 bis chemin de Rouy
Hameau de Jarnat 09400
Mercus
Tél : 06 66 44 62 90



airbnb.com/h/gite-la-grangette-de-pauline-ariège-midi-pyrenees

Etat Civil

NAISSANCES

13 mai 2023 : Titouan PALOMAR CARNEIRO

Félicitations aux heureux parents

MARIAGE

22 avril 2023 : Hélène BABY & Maël PETIT

Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux

DECES

31 mars 2023 : Francis MORA

04 avril 2023 : Maurice MOULLET

27 mai 2023 : Albert RIBEIRO

Sincères condoléances aux familles endeuillées.

Animations

Du 21/07 au 23/07/2023
Trail Ultrariège

26 juillet 2023
Balade contée
(voir rubrique « bibliothèque »)

Du 29/07/2023 au 31/07/2023
Fête d'Amplaing

Du 11/08/2023 au 13/08/2023
Fête de Mercus

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé aux conseillers municipaux issus de la liste « Servir nos villages ».

Espace réduit occasionnellement en l'absence de commuqué.